



À l'intention des pharmaciens propriétaires

Avis de ruptures de stock

(Glucobay, Co. 50 mg)

(Glucobay, Co. 100 mg)

1. La RAMQ vous informe que la compagnie Bayer est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

Glucobay	Co.	50 mg	02190885
----------	-----	-------	----------

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'acarbose avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **28 mai 2019**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Acarbose	Caps.	50 mg	99111793
----------	-------	-------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'acarbose avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Veuillez noter que depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

2. La RAMQ vous informe que la compagnie Bayer est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

Glucobay	Co.	100 mg	02190893
----------	-----	--------	----------

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'acarbose avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **28 mai 2019**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Acarbose	Caps.	100 mg	99111794
----------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'acarbose avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Veuillez noter que depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.